

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Avril 2019

L' an 2019 et le 12 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de

HEROUARD Jean-Paul Maire

**Présents** : M. HEROUARD Jean-Paul, Maire, Mmes : BACHER Francine, BARBET-LESEUR Patricia, DORCHY Chantal, HUAN-PINÇON Delphine, LE GALLOU Sylvie, POIRET Claudine, TROUILLET Christine, MM : GALLERNE Jean-Pierre, LE BESCOND Marcel, MARTHOURET Claude, MAURIN Jean-Paul, OSMONT Michel, ROLLAND Daniel

**Excusé** : BIOCHE Alain

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 14

**Date de la convocation** : 06/04/2019

**Date d'affichage** : 06/04/2019

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture d'Evreux

le : 16/04/2019

et publication ou notification

du : 16/04/2019

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme HUAN-PINÇON Delphine

**Choix de l'entreprise travaux de voirie (impasses) - réf : 2019 -015**

Le Maire expose que deux entreprises ont répondu au marché à procédure adaptée (MAPA) lancé pour les travaux de voirie des impasses.

Le jugement des offres s'établit ainsi :

Entreprise	Qualité technique de l'offre : 60 %		Prix global et forfaitaire : 40 %		Note globale A + B	Classement de l'offre
	Note obtenue	Note A attribuée	Montant H.T.	Note B attribuée		
T.P.N.	20	60	55 099,50	31,97	91,97	2
GUERIN TP	20	60	44 042,30	40	100	1

Le maire propose de retenir l'offre de l'entreprise GUERIN pour un montant de 44 042,30 € H.T. et demande l'autorisation du conseil pour signer tous les documents afférent à ce marché.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Démarches d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal - réf : 2019 -016**

Le Maire expose l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine communal.

Il précise que l'EPN met en œuvre des actions de maîtrise de l'énergie au profit des communes volontaires en mettant à disposition un conseiller.

Le conseil en énergie partagé est un service qui consiste à mutualiser un poste d'ingénieur thermicien entre les 61 communes de moins de 10 000 habitants adhérentes de l'EPN. Il accompagnera techniquement chaque commune engagée dans la gestion énergétique quotidienne de son patrimoine.

Il est demandé au conseil :

- d'autoriser le maire à signer la convention de partenariat pour bénéficier du service de Conseil en Energie Partagé sur une durée de 3 ans ;
- octroyer une participation financière de 1 € par habitant et par an auprès d'EPN ;
- désigne M. BIOCHE Alain en qualité d'élu référent, interlocuteur privilégié du C.E.P. pour la conduite de ses missions ;
- d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la conduite de l'action.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Approbation du compte de gestion 2018 - réf : 2019 -017**

M. HEROUARD présente le compte de gestion 2018, fourni par le receveur, et qui est identique aux écritures de la commune. Il est demandé au conseil d'autoriser le Maire à signer le compte de gestion 2018.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Approbation du compte administratif 2018 - réf : 2019 -018**

Mme BACHER donne une lecture détaillée du compte administratif 2018 :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2018	Section fonctionnement	500 021,07	604 018,64
	Section investissement	87 807,94	324 894,44
REPORT EXERCICE 2017	Report en fonctionnement (002)		459 635,68
	Report en investissement (001)	245 903,46	
	TOTAL des réalisations	<b>833 732,47</b>	<b>1 388 548,76</b>
Restes à réaliser en 2019	Section investissement	52 573,31	12 984,80
Résultat cumulé	Section fonctionnement	<b>500 021,07</b>	<b>1 063 654,32</b>

	Section investissement	386 284,71	337 879,24
	Total cumulé	886 305,78	1 401 533,56

Après délibération, le conseil municipal (sauf le maire qui ne participe pas au vote) a voté à l'unanimité le compte administratif 2018.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Affectation du résultat - réf : 2019 -019**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement à l'unanimité, comme suit :

Fonctionnement	Investissement
A – Résultat de l'exercice = 103 997,57	D Solde d'exécution = - 8 816,96 (237 086,50 – 245 903,46)
B – Résultat de l'exercice antérieur (002) = 459 635,68	E – Solde des RAR = - 39 588,51
C – Résultat à affecter (A + B) hors RAR = 563 633,25	F – Besoin de financement (D + E) = 48 405,47

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Présentation et vote du budget - réf : 2019 -020**

Le budget prévisionnel 2019 est présenté par le maire et s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap	Libellé	Propositions	Chap	Libellé	Propositions
011	Charges à caractère général	218 450,00	013	Atténuations de charges	5 000,00
012	Charges du personnel	110 550,00	70	Produits de service	3 900,00
014	Atténuation de charge	48 925,00	73	Impôts et taxes	212 652,18
65	Autres charges de gest° courante	273 653,00	74	Dotations, subventions	297 716,27
66	Charges financières	693,00	75	Autres produits de gest° courante	7 600,00
67	Charges exceptionnelles	181 288,11	76	Produits financiers	2,30
022	Dépenses imprévues	15 000,00	77	Produits exceptionnels	500,00
023	Virement à la sect° invest.	184 452,42	002	Résultat reporté	515 227,78
042	Opérations d'ordre de transfert	9 587,00			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 042 598,53</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 042 598,53</b>

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Libellé	Propositions	Chap	Libellé	Propositions
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	13	Subventions d'invest.	12 984,80
204	Subv° équipements	60 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	730 600,00
21	Immobilisations corporelles	907 173,31	10	Dotations, fonds divers et réserves	63 457,02
16	Emprunts	24 090,97	021	Virement à la section fonctionnement	184 452,42
001	Solde d'exécution reporté	8 816,96	040	Opérations d'ordre de transfert	9 587,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 001 081,24</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 001 081,24</b>

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Vote des taux 2019 - réf : 2019 -021**

Le Maire propose les taux suivants :

- taxe d'habitation : 5,85 %,
- taxe foncière bâti : 10,85 %
- taxe foncière non bâti : 22,44 %

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

#### **Proposition d'évolution des compétences de l'EPN - réf : 2019 -022**

L'EPN propose à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019 d'exercer la nouvelle compétence facultative relative à la santé qui comprend trois volets :

- 1/ Les actions de prévention et promotion de la santé ;
- 2/ Les actions encourageant et favorisant l'accueil de stagiaires et futurs professionnels ;
- 3/ Les actions de développement de l'économie locale en matière de santé.

Il est demandé au conseil d'émettre un avis sur la prise de compétence facultative « santé » par l'EPN à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Après délibération, le conseil a voté :

POUR : 14      CONTRE : 0      ABSTENTION : 1

A la majorité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 1)

#### **Questions diverses :**

##### **Vente parcelle au Fayel**

Les riverains de la parcelle AC 142, au Fayel, au n° 4 impasse du Fayel, souhaiteraient faire l'acquisition d'un terrain communal se situant dans le prolongement de leur terrain pour mettre leur poney.

Il est suggérer de le proposer à la location.

### **Entretien chemin rural n° 7**

Suite à une rencontre concernant les dégradations du chemin rural n° 7, occasionnées par les camions desservant le silo, la société Soufflet s'engage à exécuter à sa charge les travaux de goudronnage de la partie qui va de l'entrée de l'établissement jusqu'à la route départementale.

### **Zonage PLUi**

Le maire présente le travail effectué lors des réunions de travail sur le PLUi et demande la validation de son conseil.

### **Distributeur de pains**

Mme BARBET-LESEUR présente un flyer informant de la mise à disposition d'un distributeur de pains à Moisville, et demande ce qu'il en est de celui qui devait être installé Marcilly. M. HEROUARD rappelle que les deux boulangers ayant fait des demandes se sont finalement dédis.

Il est proposé de contacter la boulangerie de Saint-Lubin des Joncherets pour lui proposer d'installer également un distributeur à Marcilly-la-Campagne.

### **Changement horaire des conseils**

A la demande de plusieurs conseillers, il est soumis l'avis du conseil pour avancer les réunions à 20h.

Cette proposition est acceptée.

Séance levée à: 0:15

